

DYSTONIQUPHOBIE Peur des troubles moteurs

*Phobie non officielle, non reconnue, non spécifique,
non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11
DSM-5 Phobie spécifique de type maladie/blessure ou trouble anxieux
CIM-11 6B03 — Phobie spécifique, ou 6B23 — Anxiété liée à la santé*

De : Dystonique *adv.*

Atonie *nom fém.*

Atone *adj.*

Dystonie *nom fém.*

Dysautonomie *nom fém.*

Dysneurotonique *adj.*

L'**atonie** désigne la diminution importante, voire la disparition du tonus musculaire, telle qu'on peut l'observer dans le sommeil paradoxal. En revanche, l'adjectif **atone**, qui veut dire sans tonus, ne fait pas nécessairement référence au tonus musculaire. Un individu **atone** est quelqu'un qui « manque de vie », sans énergie. Une plaie **atone** est une plaie qui ne cicatrise plus.

La **dystonie** a plusieurs significations. Ce peut être un symptôme (mouvements anormaux affectant un sujet **dystonique**), ou un groupe de maladies neurologiques, parfois héréditaires, caractérisées par des troubles moteurs : **dystonie** idiopathique de torsion, **dystonie** myoclonique...

Quant à la **dystonie** neurovégétative (ou vagosympathique), ou dysautonomie c'est un dérèglement qui affecte le système nerveux autonome, également appelé système neurovégétatif, par trouble de la conduction de l'influx nerveux. Elle est rendue responsable de très nombreux symptômes (fatigue, anxiété, etc.).

© <https://www.dictionnaire-medical.fr/definitions/954-atonie/>